

La socialisation de la terre

On ne peut pas désirer texte plus convaincant que celui formulé par Jaurès et que nous citons l'autre jour.

TOURCOING

Aujourd'hui, mardi 17 juin :
Région de la Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 heures.

La réunion mensuelle de la Chambre de Commerce

Réforme de l'impôt de patente. — La Chambre de Commerce, constatant que malgré les nombreuses dispositions portant dégrèvements d'impôts, les rôles établis au titre de l'année 1930 pour la contribution des patentes comportent de sérieuses augmentations de taxes.

Rappelant la déclaration faite par M. Tardieu, président du Conseil, dans son discours de Dijon, le 10 mai 1929, que les bases d'imposition sur la patente sont de lavis de toutes les autorités juridiques, établies d'une façon illogique et au détriment des intérêts du petit et du moyen commerce.

Le Congrès de la base territoriale. — La Chambre de Commerce décide d'adresser une subvention de 1.000 francs pour l'organisation d'un Congrès national de la base territoriale.

Représentations ou échanges concernant les liquidations allemandes en France. — La Chambre de Commerce a rappelé que sous peine de voir ses droits à l'égard des liquidations définitives être atteints, toute personne ayant à exercer une revendication ou à faire valoir une créance à l'égard de la liquidation d'un bien allemand, devra, même si elle a déjà présenté sa revendication antérieurement à quelque autorité que ce soit, faire parvenir au greffe de la liquidation une demande avant le 17 août 1930.

Les dispositions de l'ordonnance du 20 mai 1930 s'appliquent aux créanciers d'avant guerre d'Allemagne dont les biens ont été déclarés en faillite en France, en ce qui concerne les créances afférentes à ces biens, et non seulement par les créances résultant de relations existant antérieurement et se rattachant pas à la liquidation d'un bien d'un patrimoine français sur le territoire national d'une mesure de séquestre ou de liquidation, notamment aux créances visées à l'art. 206 du Traité de Versailles qui sont réglées selon la procédure de Compensation.

Les droits de douane sur la bonneterie de bas et de chaussettes de coton. — La Chambre de Commerce rappelle que les droits de douane sur les bas et chaussettes de coton ont été réduits de 25 à 10 p. 100 par le décret du 20 mai 1930.

Rapports des standing et attachés commerciaux. — La Chambre de Commerce de Tourcoing a reçu de ses standing et des attachés commerciaux à l'étranger des rapports très documentés sur les questions suivantes :

1. De M. H. Lagesse, sur l'industrie de la teneur au Chili.
2. De M. Jean Colin, attaché commercial à Buenos-Aires, sur la situation économique de la République Argentine au début de 1930.

3. Sur la situation du marché de la laine en Belgique au premier semestre de 1930.
4. Sur les possibilités de ventes en Catalogne.
5. Etude des relations commerciales entre la France et le Far West.

6. De M. Mentre, stagiaire aux Indes Néerlandaises, établissant une nomenclature des principaux produits textiles importés aux Indes Néerlandaises.

Ces rapports sont à la disposition des maisons intéressées au Secrétariat de la Chambre de Commerce de Tourcoing.

DEMAGÈMENTS. Wagons, Autos capitonnés, GARDE-MOUBLES. M. H. DAEL, Vidéens, 19, rue Nationale, Tourcoing. (Tél. 74). (518)

Une manifestation de reconnaissance des « Crick-Sicks » à la mémoire de leur directeur défunt, M. Ch. Wattinne

Nous avons dit lundi, l'impressionnante réception que Tourcoing avait réservée à la Société nationale des orphelins « Crick-Sicks » qui, au concours international d'Alsie, a remporté de si magnifiques succès.

La Commission a voulu qu'il se triomphe fut associé le nom de M. Ch. Wattinne, le regretté directeur artistique des Crick-Sicks, dont toute la vie fut faite de dévouement le plus ardent envers le phalange qu'il aimait tant et dont il fut le constant animateur.

A cet effet et dans un geste de pieuse reconnaissance, MM. Ed. Masurel, président; P. Des-

bonnet, secrétaire; Ch. Delcroix, trésorier; H. Hingray, poète-député et A. Petit, membre de la Commission des Crick-Sicks, se sont réunis lundi à midi au cimetière principal de Tourcoing et ont déposé sur la tombe de M. Ch. Wattinne toutes les fleurs qui avaient été offertes à la société par la Ville et les groupements locaux.

Puis les membres de la délégation se réunirent un instant, songeant à celui qui, par son attachement, sa persévérance et sa compétence avait contribué pour une si large part à faire des Crick-Sicks ce qu'ils sont devenus aujourd'hui. D'AGUSTE « SALVA MODERNE » 27038

APRÈS L'EXPOSITION D'HORTICULTURE

Un beau geste envers les soldats morts. Les membres participant à l'exposition d'horticulture, qui vient de clore ses portes, répondant à la démarche que fit près d'eux M. le capitaine Guéranger, président du Cercle des Officiers, pour obtenir de pouvoir disposer des fleurs coupées de la tombe de nos héros, ont eu le plus agréable plaisir de remettre à son représentant les plus beaux spécimens de leur collection.

Grâce à la Société d'Horticulture, grâce à la précieuse collaboration de M. Jacques Masurel, président des « Amis de Tourcoing », grâce aussi à l'amabilité habituelle de M. Desaux, conservateur du cimetière, nos soldats français et belges ont pu ainsi bénéficier de cette belle exposition, une nouvelle marque de reconnaissance pour le suprême sacrifice qu'ils ont fait pour la défense de notre Patrie.

Nos concitoyens se rendant au cimetière du Point de Neuville, seront avec fierté notre modeste mais entièrement garni des plus belles fleurs de nos maîtres jardiniers; ceux qui se rendront au cimetière du Blanc-Neau, verront les quarante-trois tombes recouvertes de roses, œillets et de beaucoup d'autres genres.

Le geste patriotique et spontané de MM. les exposants méritait d'être signalé et montre à notre population que le culte de nos grands morts reste toujours vivace chez nous.

Qui se rendent à cette belle exposition, trouvent une nouvelle marque de reconnaissance pour le suprême sacrifice qu'ils ont fait pour la défense de notre Patrie.

La CONGESTION, les maladies de la peau, les maux d'estomac, peuvent être évités en prenant de temps à autre du « NORODOL », 643

La réunion de « Tourcoing-Radio »

La réunion de ce mardi, à 20 h., au laboratoire, 10, rue de Gand, sera tout spécialement réservée au dépannage des postes d'amateurs construits par eux. A la lecture au son, indispensable pour tout ce qui se livre au sport des ondes courtes et à la bibliothèque, dont la documentation technique contient tous les renseignements indispensables.

Le Comité rappelle que ces cours, entièrement gratuits, sont ouverts à tous les membres de l'Association « Tourcoing-Radio ».

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

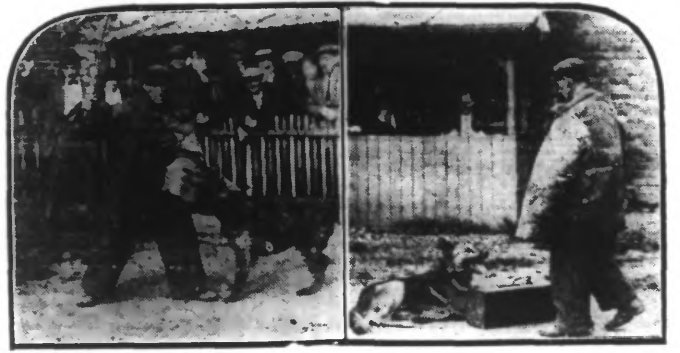
On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

On trouvera également à la vente, au prix de 2 francs, le « Guide de l'Amateur », brochure qui contient tous les renseignements indispensables.

Le vingtième anniversaire du Club du chien de défense « Les Audacieux », à Tourcoing



A gauche: UNE ATTAQUE PAR « DICK », A. M. AUBÉ. — A droite: LA GARDE D'OBJET PAR « ARTOS », A. M. VANHALSTE.

A l'occasion du vingtième anniversaire de sa fondation, le Club du chien de défense « Les Audacieux » a organisé ces jours-ci, sous le patronage du Club Saint-Hubert, de la Ville de Tourcoing et des Amis de Tourcoing, un concours international de premier ordre, doté de très nombreux prix et dons.

Cette compétition, à laquelle prennent part près de trente concurrents, s'est déroulée dans les meilleures conditions, sur le terrain de la section, 225, rue de la Croix-Rouge, devant une grande affluente venue de tous les environs.

MM. Ch. Cornille et Ch. Delcourt, juges, aidés de M. Ch. Hazebroek, secrétaire, avaient bien voulu accepter la délicate mission d'arbitrer cette épreuve remarquable et M. Camille Victor, président honoraire du Club « Les Audacieux », a assuré le succès de cette belle fête.

Le tirage de la tombola qui suit a donné les résultats suivants :

Table with 6 columns: Numbers (774, 84, 1215, 526, 401, 1168, 956, 973, 781, 1004, 322, 277, 375, 616, 830) and corresponding prizes.

MOUVAUX HALLUIN

LA RECEPTION A LA MAIRIE DE LA SECTION DE CONCOURS DE L'AMICALE SPORTIVE

Hier vers 20 h., les rues de notre paisible cité, présentaient un aspect des plus animés, et résonnaient du son d'instrumentaux musiques.

Le président a remercié les participants de l'exposition de dimanche, qui obtint un succès digne des précédentes expositions. Il a ensuite remercié la parole à M. Mazière, chef des plantations de la Ville de Douai, qui fit une conférence d'actualité sur la façon de décorer les balcons et fenêtres, les plantes à employer, etc.

Une belle tombola de plantes termina la séance et fit de nombreux heureux.

Les habitants du Blanc-Neau, le Comité de l'Amicale d'Horticulture a tenu son assemblée générale mensuelle sous la présidence de M. Hazebroek, président, assisté de MM. Joly, Delcourt et Flament, vice-présidents.

Le président a remercié les participants de l'exposition de dimanche, qui obtint un succès digne des précédentes expositions. Il a ensuite remercié la parole à M. Mazière, chef des plantations de la Ville de Douai, qui fit une conférence d'actualité sur la façon de décorer les balcons et fenêtres, les plantes à employer, etc.

Une belle tombola de plantes termina la séance et fit de nombreux heureux.

Les habitants du Blanc-Neau, le Comité de l'Amicale d'Horticulture a tenu son assemblée générale mensuelle sous la présidence de M. Hazebroek, président, assisté de MM. Joly, Delcourt et Flament, vice-présidents.

Le président a remercié les participants de l'exposition de dimanche, qui obtint un succès digne des précédentes expositions. Il a ensuite remercié la parole à M. Mazière, chef des plantations de la Ville de Douai, qui fit une conférence d'actualité sur la façon de décorer les balcons et fenêtres, les plantes à employer, etc.

Une belle tombola de plantes termina la séance et fit de nombreux heureux.

Les habitants du Blanc-Neau, le Comité de l'Amicale d'Horticulture a tenu son assemblée générale mensuelle sous la présidence de M. Hazebroek, président, assisté de MM. Joly, Delcourt et Flament, vice-présidents.

Le président a remercié les participants de l'exposition de dimanche, qui obtint un succès digne des précédentes expositions. Il a ensuite remercié la parole à M. Mazière, chef des plantations de la Ville de Douai, qui fit une conférence d'actualité sur la façon de décorer les balcons et fenêtres, les plantes à employer, etc.

Une belle tombola de plantes termina la séance et fit de nombreux heureux.

Les habitants du Blanc-Neau, le Comité de l'Amicale d'Horticulture a tenu son assemblée générale mensuelle sous la présidence de M. Hazebroek, président, assisté de MM. Joly, Delcourt et Flament, vice-présidents.

Le président a remercié les participants de l'exposition de dimanche, qui obtint un succès digne des précédentes expositions. Il a ensuite remercié la parole à M. Mazière, chef des plantations de la Ville de Douai, qui fit une conférence d'actualité sur la façon de décorer les balcons et fenêtres, les plantes à employer, etc.

Une belle tombola de plantes termina la séance et fit de nombreux heureux.

Les habitants du Blanc-Neau, le Comité de l'Amicale d'Horticulture a tenu son assemblée générale mensuelle sous la présidence de M. Hazebroek, président, assisté de MM. Joly, Delcourt et Flament, vice-présidents.

Le président a remercié les participants de l'exposition de dimanche, qui obtint un succès digne des précédentes expositions. Il a ensuite remercié la parole à M. Mazière, chef des plantations de la Ville de Douai, qui fit une conférence d'actualité sur la façon de décorer les balcons et fenêtres, les plantes à employer, etc.

Le compte de Bureau de Bienfaisance accuse un excédent de recettes de 10.431 fr., tandis que le budget primitif pour 1930 prévoit un excédent de recettes de 10.000 fr.

L'exercice primitif pour 1929 se clôture par un excédent de recettes de 113.971 fr. 97. Le budget additionnel pour 1930 prévoit un excédent de recettes de 10.000 fr. en dépenses, 321.601 fr. 19. Quant au budget primitif pour 1931, il est établi avec un excédent de recettes de 100.000 fr. en dépenses, 321.601 fr. 19. Quant au budget primitif pour 1931, il est établi avec un excédent de recettes de 100.000 fr. en dépenses, 321.601 fr. 19.

Le Conseil fait sien un vœu présenté par M. Albert Vanhecke, relatif à la délivrance des permis de bâtir et décide de demander des éclaircissements à la Préfecture sur la façon d'appliquer les lois et règlements, lesquels, présentés, à condition qu'ils ne présentent aucune difficulté d'application, d'autre part, le Conseil envisage de voter le concours de M. Giry, agent voyer central, à qui serait confié l'examen des demandes en autorisation de bâtir ainsi que le contrôle des travaux de voirie.

M. le Maire rend compte ensuite de la situation de la commune au point de vue des finances. Le projet de budget de répartition dans la commune. Le projet d'impôt d'égout en bon état.

On examine l'important rapport sur l'électrification rurale de la commune, d'où il résulte l'extension de distribution de l'électricité dans les hameaux éloignés.

Plusieurs conseillers présentent des observations sur le plan présenté. Il en est ainsi de MM. Destombes, Eudry, Fernand Desbouais, etc.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Le Conseil approuve ensuite le texte d'une délibération par laquelle il décide d'acquiescer au projet de loi relatif à la répartition de la commune dans la commune afin de recueillir la somme de 200.000 francs, laquelle permettra de solliciter l'intervention financière de l'Etat. Les conditions de ce projet seront portées à la connaissance de la population par la voie de la Presse. On informera de même façon les habitants que le plus prochainement, leur disposition à la Mairie, où ils pourront l'examiner.

Chats des « Bénévoles » de la rue de Lille, Roubaix, Tourcoing.

COUPS DE SOLEIL. Pomme ARDAGH

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

LILLE. — Ecole de Hautes Etudes Océanographiques de Lille. — L'examen d'admission aura lieu le samedi 7 juillet. Les candidats sont priés d'envoyer leur demande, accompagnée des pièces nécessaires, à M. le docteur Peter, directeur, 60, boulevard Vauban, à Lille, avant le 25 juin.

Sabodes Artures Moyonnaises

AVEC L'ÉTOILE DE LA CROIX VERTE

LILLE

Manifestations socialistes

Après la réunion tenue la veille en plein air, au Mont-de-Terre, les socialistes lillois ont donné, dimanche, deux démonstrations à l'occasion de l'anniversaire de la mort de l'ouvrier Dillies, mort accidentellement, ainsi que l'on sait, dans la nuit précédente, de l'érection.

Dans la matinée, à six heures, une réunion à la Mairie. Trois à quatre cents personnes ont entendu MM. R. Salengro, H. Roch, J. Lebas, L.-O. Frossard (ce dernier remplaçant Léon Blum) et Bracke-Desrousses.

Un cortège groupant quelques milliers de manifestants, hommes, femmes et enfants, dont un certain nombre provenant de diverses localités du Nord, du Pas-de-Calais et même de Belgique, a parcouru, l'après-midi, à allure assez lente, les principales artères de la ville, du boulevard des Ecoles jusqu'à la place de la Gare, où la dislocation s'est effectuée à 17 h.

En tête du cortège, marchaient plusieurs parlementaires et élus du Parti socialiste S.F.I.O. Le calme le plus complet a régné pendant tout le défilé.

Le service d'ordre, très important, était assuré par tous les commissaires de police de Lille et de nombreux agents. Des pelotons de gardes mobiles, à pied et à cheval, étaient répartis sur divers points de la ville. Mais aucun incident n'étant survenu, la force publique n'eut pas à intervenir.

Une réunion des agents des P.T.T. à la Bourse du Travail

Les agents, employés et ouvriers appartenant aux divers services et bureaux de Lille et environs se sont réunis en assemblée générale, dimanche, à la Bourse du Travail de Lille.

Après avoir entendu les délégués des organismes centraux et déclaré de nouveau se solidariser avec ceux qui ont été frappés de sanctions à l'occasion de la manifestation du 15 mai, ils ont protesté contre les décrets fixant les nouveaux traitements du personnel des P.T.T., qui ne favorisait pas les catégories de base par le jeu de coefficients et inférieurs à ceux qui sont appliqués aux catégories supérieures.

Ils ont donné mandat à leurs délégués de poursuivre leurs efforts auprès de l'administration et des pouvoirs publics et de faire dans la ferme intention de concilier les intérêts en jeu, mais ils ajoutent que l'absence de discipline qui se manifeste le 15 mai les estroverait, mais et résolu si leurs revendications étaient méconnues.

Trois délégués parisiens revêtus à l'occasion du mouvement du 15 mai assistaient à la réunion à laquelle prirent part environ quatre cents agents qui adoptèrent à l'unanimité l'ordre du jour présenté en fin de séance.

REVIVRE

Revue illustrée paraissant le 5 et le 10 de chaque mois de la direction et avec l'ordre Li-mondal de PÈRE SANSON

MAURICE BRILLANT

CHARLES LE GOFFIC

« LES PIERRES VERTES »

EN VENTE PARTOUT : 3 Francs

ABONNEMENT : 40 Francs par An

ADMINISTRATION ÉDITIONS SPES

17, Rue Soufflot, Paris - C. P. Paris 545-54

NORD

Suites mortelles d'un accident d'auto à Lambertain